

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY 3035 J

Titre long Introduction à la psychopharmacologie

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2023

Horaire Vendredi 13h00 à 16h00

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=235435>

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Dr. Marc Viaud, PhD

Coordonnées marc.viaud@umontreal.ca

Disponibilités Une période de question hebdomadaire *live* aura lieu via une conférence zoom (ou à déterminer) en mode audio-vidéo. Je n'ai pas encore déterminé la plage horaire pour cela. Je l'annoncerai via les nouvelles dans Studium. Les questions individuelles devront passer par le forum du cours ou sur rendez-vous seulement, via conférence zoom.

Auxiliaire d'enseignement

Nom A déterminer

Coordonnées A déterminer

Disponibilités A déterminer

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif principal du cours est de donner à l'étudiant(e) les concepts de base de la psychopharmacologie.

Objectifs d'apprentissage

Le cours permettra à l'étudiant(e) d'acquérir les connaissances de base de la pharmacologie incluant les principes de pharmacologie, la signalisation chimique, les principales classes de neurotransmetteurs ainsi que les méthodes de recherche en psychopharmacologie. Le cours couvrira aussi les principales classes de drogues psychotropes en examinant leurs mécanismes d'action ainsi que leurs effets comportementaux, physiologiques et psychologiques, incluant leur utilisation en pharmacothérapie.

Compétences développées

Capacité à évaluer les éléments positifs et négatifs associés à l'utilisation d'un psychotrope comme possible traitement d'une psychopathologie.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistral et discussions en classe.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-01-13	Principes de pharmacologie	Cours magistral	Chapitre 1
Cours 2 2023-01-20	Les cellules du système nerveux et signalisation chimique	Cours magistral	Chapitres 2 et 3
Cours 3 2023-01-27	Signalisation chimique - Catécholamines	Cours magistral	Chapitre 5
Cours 4 2023-02-03	Signalisation chimique – Sérotonine	Cours magistral	Chapitre 6
Cours 5 2023-02-10	Signalisation chimique – Acétylcholine	Cours magistral	Chapitre 7
Cours 6 2023-02-17	Signalisation chimique – Glutamate et GABA	Cours magistral	Chapitre 8
Cours 7 2023-02-24	1^{ière} évaluation	Examen intra 40%	
2023-03-03	Période d'activités libres		
Cours 8 2023-03-10	Abus de psychotropes, dépendance et toxicomanie	Cours magistral	Chapitre 9
Cours 9 2023-03-17	L'alcool	Cours magistral	Chapitre 10
Cours 10 2023-03-24	Les opiacés	Cours magistral	Chapitre 11
Cours 11 2023-03-31	Les stimulants moteurs	Cours magistral	Chapitre 12
Cours 12 2023-04-07	Congés de Pâques		
Cours 13 2023-04-14	Cannabinoïdes OU Hallucinogènes, PCP et kétamine	Cours magistral	Chapitre 14 ou 15
Cours 14 2023-04-21	Période des examens finaux		
Cours 15 2023-04-28	2^{ième} évaluation	Examen final 60%	

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen intra (choix multiples)	Semaines 1 à 6 inclusivement	24 février 2023	40%
Examen final (choix multiples)	Cumulatif	28 avril 2023	60%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé aux examens	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français) Notes de cours manuscrites (écrites manuellement – pas de copie et coller du livre).

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Jerrolds S. Meyer & Linda F. Quenzer. (2022). <u>Psychopharmacology – Drugs, the Brain and Behavior</u> . (4 th edition). Sunderland, Massachusetts, USA : Sinauer Associates, Inc.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Jerrolds S. Meyer & Linda F. Quenzer. (2022). <u>Psychopharmacology – Drugs, the Brain and Behavior</u> . (4 th edition). Sunderland, Massachusetts, USA : Sinauer Associates, Inc.
Équipement (matériel)	Pour toute question technologique, veuillez consulter les ressources mises à votre disposition par l'Université de Montréal et/ou rejoindre Les Technologies de l'Information https://ti.umontreal.ca/pages/joinde.html

Ressources complémentaires

Documents	Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.
Sites Internet	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=235435
Guides	Aucun
Autres	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-01-24

Date limite d'abandon 2023-03-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.